

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT DES ECOLES DE LA REGION DE GARLIN

L'an deux mille dix-huit, le 06 décembre, les membres du Comité syndical se sont réunis à GARLIN sous la présidence de Mme Michèle PLANTE.

Nombre de délégués	21	Membres présents :
En exercice	21	Mmes BITAILLOU F, DUFRECHE MH, MAILLOT MC, PLANTE M.
Présents	17	Mrs CAZALIS PETIT JEAN J, COSTADOAT P, LACOSTE P, LAHORE C, LAHORE J.P,
Dont suppléants	3	MALABIRADE J, MARTENS C, MICHEL D, MONSEGU M, HUBERT M, JOUAN C,
Dont représentés		VILLALON S.
Votants	17	
Dont pour	16	Etaient excusés : Mme ARGILAGA MC, Mrs GUIRAUT J, JONVILLE B, PAULIEN R
Dont contre	0	Etaient absents : Mrs LANUUSE CAZALE A, LECHON A, PELANNE C.
Dont abstention	0	Secrétaire de séance : Mme MAILLOT MC
Convocation : 27.11.2018		

N°2018-H2 – ADMINISTRATION GENERALE – DISSOLUTION DE LA CAISSE DES ECOLES INTERCOMMUNALE

RAPPORT

Vu l'article L.212-10 du Code de l'Education,

Vu la circulaire interministérielle du 14 février 2002 relative à la dissolution des caisses des écoles,

Vu la délibération n°2016-11 portant sur la création d'une caisse des écoles intercommunale,

Considérant qu'aucune opération de dépenses et de recettes n'a été effectuée depuis le 1^{er} janvier 2018,

Considérant que les dépenses sont aujourd'hui intégrées dans le budget principal du Syndicat,

Mme la Présidente propose d'acter la dissolution de la Caisse des Ecoles Intercommunale au 31.12.2018 et de reprendre les écritures afférentes sur le budget 2019.

DECISION

Le Comité Syndical ayant entendu le rapporteur et après avoir délibéré,

DECIDE de procéder à la dissolution de la Caisse des Ecoles Intercommunale à compter du 31.12.2018

DECIDE de reprendre les résultats et de les intégrer au budget 2019

Ainsi délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme,
La Présidente,

Michèle PLANTE

**SYNDICAT DES ECOLES
DE LA REGION DE GARLIN**
3 rue Firmin BACARISSE - 64 330 GARLIN
05.59.04.78.64 - contact@sivosgarlin.fr